

TOUR C du PARC COROT : ARRETONS DE RENFLOUER UN BATEAU QUI A DEJA SOMBRE

Depuis les premiers jours de son mandat, Alexandra LOUIS travaille sur le sujet de l'habitat indigne et a alerté les décideurs locaux sur l'urgence de la situation tout en proposant des solutions. Ce combat contre l'habitat dégradé a commencé au Parc Corot, symbole de ce qu'est l'enfer des copropriétés dégradées.

De nombreuses actions ont été entreprises particulièrement depuis octobre 2018 et surtout grâce à l'engagement de l'État. A force de réunions et d'alertes, des travaux de sécurisation ont eu lieu, la tour A évacuée et cette copropriété est désormais clairement une priorité locale.

Toutefois, en novembre 2021, Alexandra LOUIS alertait encore sur le fait que malgré près de 460 000 euros d'argent public engagés par la Métropole pour la tour C, les conditions ne seraient pas réunies pour offrir à ses occupants l'habitat sain et sûr auquel chaque français a droit. Cette information ressortait d'une expertise judiciaire dont il n'avait pas été suffisamment tenu compte alors. Elle avait préconisé une évacuation des lieux faute de pouvoir les sécuriser et également alerté le maire de Marseille sur ce point.

Un nouveau rapport de visite établi par les services de la Ville de Marseille le 05 janvier 2022 relève encore des manquements graves dans la Tour C du parc Corot, mettant en péril la sécurité des habitants. Aussi, fort heureusement le 30 mars un arrêté de mise en sécurité a été pris pour deux appartements qui vont être évacués, les familles occupantes étant relogées. Le paiement des loyers est bloqué pour tout l'immeuble le temps de la réalisation de travaux de recherche et de sécurisation. Malheureusement, il est évident que les copropriétaires et leur syndic ne seront pas en mesure de payer ces travaux qui seront donc *in fine* réalisés une fois de plus sur fonds publics.

Le temps est venu de s'interroger sur la gestion d'ensemble de ce dossier sur le long terme !

Nous devons avoir le courage de ne plus renflouer ce bâtiment perdu avec de l'argent public et d'évacuer et reloger les 25 familles occupantes disposant d'un titre. L'argent public investi jusqu'ici à fonds perdus aurait largement pu contribuer à travailler sur le logement transitoire.

Ce n'est que par une action conjointe de toutes les parties prenante et raisonnée que nous pourrions trouver une solution durable et plus économe en deniers publics pour le parc Corot.

Alexandra Louis
Députée de la 3e circonscription des Bouches-du-Rhône

Contacts presse

contact@alexandra-louis.fr

Gérard BLANC 0603883222



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Alexandra Louis députée.

[Se désinscrire](#)



Mauris commodo massa tortor, u [sit amet, consectetur adipiscing](#) Nunc fermentum neque quam, sodales eleifend elit imperdiet vitae. Aliquam id euismod nulla. Suspendisse imperdiet, sem et sollicitudin egestas, urna nunc auctor massa, vulputate pharetra mi odio nec tortor. Ut ultricies massa viverra quis.